

■ Le magazine bimestriel de votre ville

★ **FOIRE** AUX **DINDES** 🍬

🎄 **MARCHÉ DE NOËL** 📺 📺

🕒 **1 km** DE **SÉES**



★  
**13-14-15**  
**DÉC 2019**

**DOSSIER**

Urbanisme et collectivités locales :  
quels sont vos interlocuteurs ?

**Vivre à Sées**

Camping municipal :  
une saison remarquée !

# Actualités



OYEZ OYEZ

## SAINTE-BARBE

Cérémonie officielle  
départementale  
Vendredi 6 décembre  
à 18h30 - Place  
de la Cathédrale.

### Sapeur-pompier : Pourquoi pas vous ?

- > Vous avez plus de 16 ans et vous résidez ou travaillez à moins de 10 minutes du centre d'incendie et de secours,
- > Vous êtes en bonne condition physique et en bonne santé,
- > Vous voulez vous rendre utile,
- > Vous êtes disponible,

Contactez-nous !  
Vous pouvez faire acte  
de candidature auprès  
de la cheffe de centre au  
02.33.81.35.21 ou en passant  
nous voir le samedi après-midi  
à partir de 14h.

### sapeur-pompier + volontaire = moi aussi



Ils sont aussi sapeurs-pompiers volontaires  
www.interieur.gouv.fr

## NOUVEAU

### Gestion des ordures ménagères

+ SIMPLE, + RAPIDE, + ECO-CITOYEN



MOINS de poubelle  
ménagère  
= MOINS de déchets  
envoyés  
en enfouissement

Désormais, le bac de tri s'ouvre à TOUS les emballages en plastique, dans le territoire du SMRTOM de la région du Merlerault.

Les pots de yaourt, les barquettes, et les films en plastique vont pouvoir être recyclés ou valorisés.

Les nouvelles consignes de tri, permettent de vous faciliter le geste de tri. En les suivant, le volume de votre poubelle ménagère devrait baisser.

### Déchetterie publique

Une consultation publique est ouverte depuis le 17 octobre 2019.



Jusqu'au 16 novembre 2019, un registre est à votre disposition à l'accueil de la Mairie, afin d'y déposer vos remarques.

### Enquête publique

La Communauté de Communes des Sources de l'Orne organise une grande enquête sur le **développement du territoire**. Un questionnaire est à votre disposition en mairie ou sur [www.cdc-sourcesdelorne.fr](http://www.cdc-sourcesdelorne.fr)

> jusqu'au 8 novembre 2019

### Collecte nationale de la Banque alimentaire



Vendredi 29 NOVEMBRE 2019  
Samedi 30 NOVEMBRE 2019  
**ON A BESOIN DE VOUS**

Soutenez notre action sur [www.banquealimentaire.org](http://www.banquealimentaire.org)

Horaires et contact  
le lundi et mardi de  
8h30 à 12h et de 13h30  
à 17h15 et le mercredi  
de 8h30 à 12h.  
CCAS - Place du  
Général de Gaulle  
Tél. : 02 33 81 79 71

Comme chaque année la Banque Alimentaire organise à travers toute la France une **collecte nationale** qui se déroulera le **vendredi 29 et samedi 30 novembre**.

La banque alimentaire a toujours besoin de nous tous... Alors si vous souhaitez être bénévole à l'occasion de cette grande collecte, n'hésitez pas à venir vous inscrire auprès du C.C.A.S de Sées **jusqu'au jeudi 7 novembre**.



# Sommaire...

## p. 2 > 5 Actualités

### Retour sur...

Sapeur-pompier : pourquoi pas vous ?  
Gestion des ordures ménagères  
Déchetterie publique  
Collecte nationale de la Banque alimentaire  
Enquête publique : développement du territoire  
Les Dimanches au bord de l'Orne  
Le Forum des associations  
Le Banquet des aînés  
Exposition Flânerie automnale  
Hommage à Jean Malitourne  
Le Trophée des sports  
Octobre Rose  
Infos travaux

## p. 6 > 9

### Dossier

Urbanisme et collectivités locales :  
quels sont vos interlocuteurs ?  
Le parcours citoyenneté  
Les jurés d'assise

## p. 10 > 12

### Vivre à Sées

Camping municipal : une saison  
remarquée !  
Nouvelles activités !  
Le Ram c'est quoi ?  
Exposition de sensibilisation sur la  
vaccination  
On a besoin de vous !  
Infos pratiques  
Etat-civil

## p. 13

### Vie municipale

Tribunes des élus

## p. 14 > 15

### Agenda



## Edito

## Des mots pour le dire...

A compter du 1<sup>er</sup> Septembre, les collectivités sont soumises à des obligations de communication en période électorale. C'est pourquoi je m'attacherais à être purement informatif, en ne mentionnant que des indications d'ordre général, conformément à la Loi.

Avec le mois de Novembre qui se profile, les chrysanthèmes qui vont venir fleurir les tombes de nos proches, les personnes auront accès au cimetière dans des allées entièrement refaites. Nouveauté également, un chemin piétonnier, accessible aux personnes à mobilité réduite, a été créé partant du portail du haut, coté crématorium jusqu'au jardin du souvenir. Les plantations, conformément au dicton seront faites de chaque côté de l'allée centrale, à la date où tous bois prend racines.

Depuis le 21 Septembre, date de son inauguration par Madame la Préfète de l'Orne, les Clubs sportifs, les Associations, et les collégiens et Lycéens, ont pu s'approprier et prendre leurs marques dans le gymnase rénové, avec beaucoup de satisfaction.

Décembre, la foire aux dindes, les 10 kms de Sées, le Téléthon, et sur l'initiative et la présidence de Madame La Préfète de l'Orne, la ville de Sées accueillera le 6 Décembre prochain, la Sainte-Barbe départementale, sur le parvis de la Cathédrale. L'occasion de réunir tous les centres de secours de notre département, pour un hommage solennel à nos Sapeurs-Pompiers.

Les travaux de l'Ancien collège se poursuivent. Déjà les Aînés ont pris possession de leurs locaux et la rénovation de l'Ecole de Musique se poursuit suivant le calendrier prévu. Ceci permettra à nos musiciens de retrouver leurs nouvelles salles dans un proche avenir.

Suivront les fêtes de fin d'année, que je vous souhaite illuminées et emplies de bonheur à partager avec tous ceux qui vous sont chers.

Votre maire, Jean-Yves HOUSSEMAINE

Mairie de Sées  
Place du Général de Gaulle  
61500 SÉES  
Tél. : 02 33 81 79 70  
E-mail : mairie@sees.fr  
Site internet : www.ville-sees.fr



Trait d'Union Novembre - Décembre 2019

Magazine bimestriel de la Ville de Sées

Directeur de la publication : J-Y Houssemaine

Rédacteurs : M. Dehayes, N. Gripon, E. Lalande,

G. Marie, V. Carmès, M. Jugé, J. Vallée, CH Sées,

PAO : M. Dehayes

Photos / Graphisme : M. Dehayes, D. Sabre, E. Lalande, A.

David, L. Verat-Gadeau, Normands Flag, X. Collet

Imprimerie : Bémo Graphic - Alençon



## Les Dimanches au bord de l'Orne



dimanche 24 août

La soirée guinguette a clôturé cette belle édition 2019 des Dimanches au bord de l'Orne, avec le groupe le Festin. La Route des Aïrs, Alkabaya et La Petite Semaine avaient enchanté le public toujours fidèle au rendez-vous !



## Le Forum des associations

Une trentaine d'associations se sont données rendez-vous à l'occasion du Forum qui s'est déroulé le 31 août pour présenter leurs activités. Démonstrations et animations ont rythmé l'après-midi.



## Le Banquet des aînés

180 personnes ont répondu présentes, dimanche 6 octobre. Les deux doyens de la ville Madame Jeanne Daviau, âgée de 96 ans et Monsieur Lucien Salin, 93 ans, tous deux résidents à l'E.H.P.A.D. de l'Hôpital de Sées, se sont vus remettre un colis par Monsieur Houssemaine, Maire de Sées.



## RETOUR SUR...

### EXPOSITION

## Flânerie automnale



Vernissage de l'exposition "Flânerie automnale" en présence d'Isabelle Nicolas-Maignan et de Valérie Loritte, adjointe à la culture. Une vision poétique de paysages forestiers qui invite à la douceur, au calme et à la rêverie.



## Hommage

**Jean Malitourne**, soldat ornais et vétéran des campagnes napoléoniennes, a reçu la légion d'honneur. Cet hommage succédait à l'Assemblée Générale de la Société des membres de la Légion d'Honneur de l'Orne qui s'est déroulée à Sées le 5 octobre. Etaient présents le Président Pierre Petitbon de la SMLH61, Nathalie Goulet, Sénatrice de l'Orne, Jean-Yves Houssemaine, Maire de Sées, Mostefa Maachi, Président de la section ornais des membres de l'Ordre National du Mérite (ANMONM61) et Jean-Jacques Badault, restaurateur de la tombe au nom du Comité du Souvenir Français de Sées.



Antoine Gadeau

La ville de Sées a mis à l'honneur et récompensé les clubs les plus performants de la saison 2018-2019 :

> l'Ecole de Karaté, avec 22 médailles décrochées et 4 places en Championnat de France,

> l'Espérance de Sées Handball pour son parcours remarquable et une place en demie finale de la Coupe de France.

> l'Amicale Laique de Sées, avec la section « tir à l'arc » pour l'obtention de ses 14 médailles dont 1 titre de Champion de France en individuel.

Antoine Gadeau a été élu "sportif de l'année". Il remporte le titre de Champion de France en individuel en tir nature à l'arc nu, catégorie junior, puis, la 4<sup>ème</sup> place au Championnat de France en tir 3D à l'arc nu, catégorie junior, et enfin la 6<sup>ème</sup> place du Championnat de France au tir Beursault.

# INFOS TRAVAUX

Samedi 21 septembre



**Inauguration du Complexe sportif en présence de Madame la Préfète, Chantal Castelnot, le Président du Conseil départemental, Christophe De Balorre, le Conseiller régional, Bertrand Deniaud, le Député, Joaquim Pueyo, le Maire de Sées, Jean-Yves Houssemaine, les Conseillers municipaux, les Conseillers départementaux, Jocelyne Benoit et Claude Duval.**

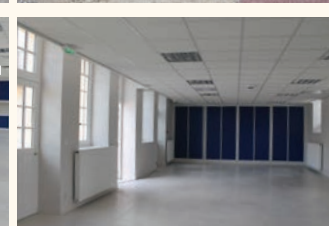
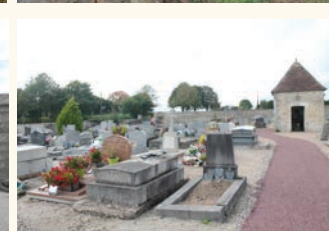
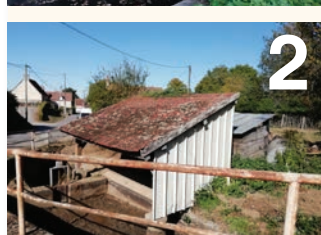


## Octobre Rose



**Plus de 250 personnes ont participé à la marche et aux animations proposées vendredi 11 octobre.**

**Grâce à vous tous 1 292 € ont été récoltés pour l'association "Sées pour Elles" qui oeuvre pour le bien-être des femmes atteintes du cancer en proposant des ateliers chaque semaine.**



Légende :

- n° 1 > lavoir de Saint-Rémi (photo avant / après)
- n° 2 > lavoir Le Plessis (photo avant / en cours de rénovation) - lavoirs réalisés par les agents de la ville
- n° 3 > Cimetière : réfection des allées principales avec un accès PMR pour aller au jardin du souvenir
- n° 4 > Ancien Collège : reprise des activités pour les Aînés ruraux dans leurs locaux rénovés

## Urbanisme et collectivités locales

### Quels sont vos interlocuteurs ?

L'urbanisme est l'un des domaines majeurs décentralisés aux communes depuis 1983. Depuis lors, communes et intercommunalités disposent de la compétence en matière de documents d'urbanisme, d'aménagement urbain, d'autorisations et d'occupation des sols.

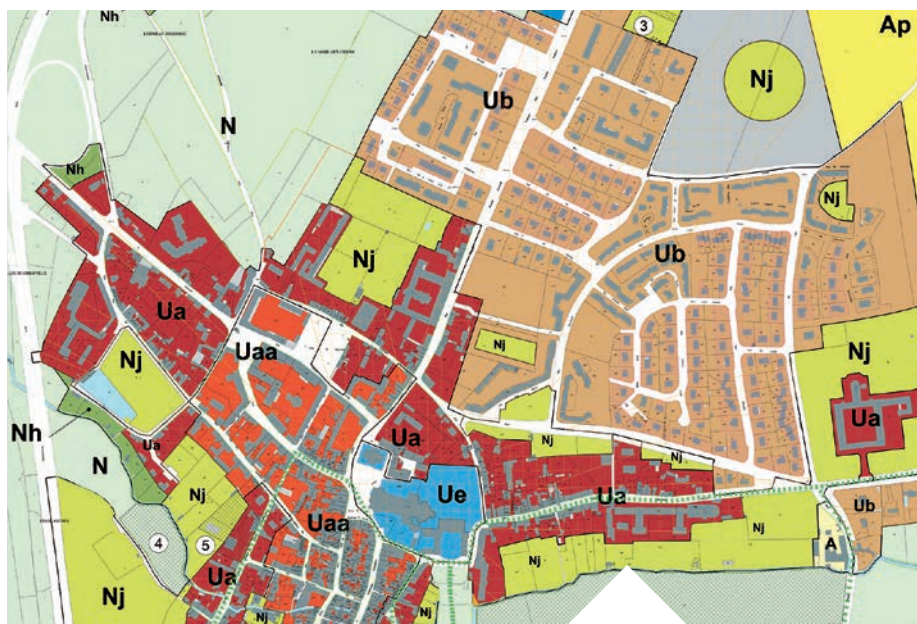
#### La commune

Les demandes d'autorisation d'occupation du sol : permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir et déclaration préalable de travaux relèvent de la compétence de la commune en respectant le plan local d'urbanisme.

#### Qu'est-ce que le PLU ?

Le PLU est le principal document de planification de l'urbanisme. Il délimite les zones urbaines, les zones à urbaniser, les zones agricoles et les zones naturelles et forestières et fixe les règles générales.

Son but est de définir des règles de construction et d'aménagement, dans le but de gérer au mieux le projet urbain de la ville et d'en préserver son patrimoine et son architecture.



extrait du PLU de Sées

Le PLU est composé de 4 types de zones :

- ◆ U pour zones urbaines : zones où les équipements publics sont déjà installés.
- ◆ Ua pour les zones à urbaniser. Elles seront urbanisées dans un futur plus ou moins proche.
- ◆ A pour les zones agricoles, exclusivement utilisées pour l'activité agricole.
- ◆ N pour les zones naturelles ou/et forestières. Ce sont des zones qui font l'objet d'une préservation de par leur intérêt. Ces zones peuvent, avec autorisations, accueillir des constructions mais sous certaines conditions.

#### EN BREF...

Le PLU vous renseigne notamment sur les hauteurs et implantation par rapport aux voies et aux voisins. Il contient toutes les informations nécessaires concernant le terrain que vous souhaitez utiliser. Vous y trouverez tous les renseignements concernant l'urbanisme de votre commune et les éventuels projets d'aménagement de cette dernière.

Destiné à toute personne qui souhaite faire construire une maison ou un bâtiment ou à ceux qui souhaitent entreprendre des modifications (rénovation, agrandissement...).

#### Il est disponible :

- ▶ à la Mairie de votre commune service urbanisme 02 33 81 79 70
- ▶ ou sur le site internet : [www.geoportail-urbanisme.gouv.fr](http://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr)

#### Les services de l'Etat

En l'absence de PLU sur une commune, c'est le Préfet de département qui est l'autorité référente en matière d'urbanisme, qui délègue au service concerné de la DDT (Direction départementale des territoires). Dès qu'une demande est faite, elle est traitée directement par les services de la DDT qui ont le maître mot. Les Maires quant à eux n'ont qu'un avis simple.

L'administration qui instruit une demande d'autorisation d'urbanisme

recueille l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France lorsque le projet se situe dans un espace protégé. L'ABF peut alors émettre différents avis selon le type d'espace protégé, mais aussi selon le type d'autorisation d'urbanisme.

Dans les zones qui ne sont pas classées « protégées », l'avis de l'ABF est simple, c'est-à-dire qu'il n'est pas obligatoirement pris en compte par l'instructeur.

Par ailleurs, le rôle de l'ABF est de conseiller et de veiller au respect des normes architecturales et de matériaux dans les espaces protégés.

Il est également conservateur des monuments historiques appartenant à l'État et veille à la situation sanitaire des monuments protégés au titre des monuments historiques.

Sur la commune de Sées, l'ABF intervient régulièrement sur les travaux de restauration de la Cathédrale.



## L'intercommunalité

La compétence « urbanisme » est scindée en deux parties : les communes conservent l'instruction des demandes d'urbanisme. La CDC gère la partie planification. Elle œuvre à la mise en place du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) et a un droit de préemption sur les ventes de biens immobiliers qu'elle ne peut exercer qu'au nom de l'intérêt général. Les communes ont la compétence d'instruction du droit des sols, c'est-à-dire qu'elles sont l'autorité compétente en matière de délivrance des permis de construire et autres documents d'urbanisme

(permis de construire, de démolir, déclaration de travaux...)

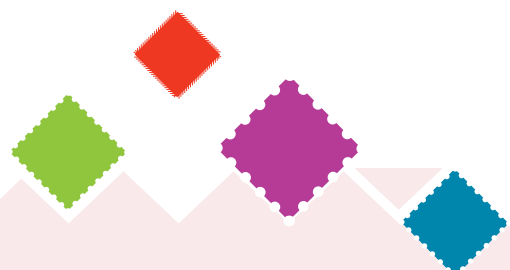
Le rôle de la collectivité, en matière d'urbanisme, est d'assurer un développement harmonisé et partagé du territoire (qui regroupe 23 communes), en utilisant l'outil d'aide à la décision qu'est le PLUi. Elle a pour compétence de donner les grands axes de développement urbains et ruraux pour les 15 années à venir, et de les traduire dans un règlement d'urbanisme qui divise les parcelles du territoire en zone à urbaniser, zones naturelles, agricoles etc. : c'est ce qu'on appelle la planification.

La création d'un PLU intercommunal induit une révision complète des PLU communaux. Cela signifie que les zonages seront revus : ils pourront être modifiés ou conservés comme définis dans le PLU communal. A noter que le PLU de Sées restera en vigueur jusqu'à l'approbation du PLU intercommunal, c'est-à-dire jusqu'en 2022 à minima.



Les élus, techniciens et partenaires de la CDC des Sources de l'Orne ont travaillé sur l'élaboration d'un **Projet de Territoire**, sensé guider les réflexions intercommunales pour les années à venir. En parallèle, l'exercice du PLUi nécessite la récolte de données sur les habitudes des habitants, c'est pourquoi "Perspective" et la CDC se sont alliés pour construire un questionnaire à destination de la population que vous pouvez retrouver sur le site internet : [www.cdc-sourcesdelorne.fr/projet-de-territoire/actus](http://www.cdc-sourcesdelorne.fr/projet-de-territoire/actus)

**C'est l'occasion de donner votre avis et de participer au développement territorial !**



Cathédrale de Sées

Des travaux d'entretien des couvertures et maçonneries sont réalisés chaque année. En 2020, des travaux de restauration de la sacristie et de rétablissement de l'accès au portail sud seront engagés.

- 2012-2013 : restauration de l'atelier de Victor Ruprich-Robert.

- 2013 : restauration et clôture des abords de l'atelier de Victor Ruprich-Robert et restauration de la toiture, des chéneaux et balustrades du chœur.

- 2013-2016 : Tour Nord : réfection complète du beffroi, restauration des maçonneries intérieures et des planchers, établissement de clôtures anti-volatiles, restauration de l'escalier d'accès en vis. Au niveau de la travée occidentale de la nef, la roue de levage et les planchers ont été restaurés. Le système d'alimentation et de sonorisation des cloches a aussi été entièrement renouvelé. Les 3 nouvelles cloches ont été financées par le clergé, affectataire de l'édifice.

- 2018-2019 : restauration des toitures et maçonneries des chapelles rayonnantes.



## Le Parcours Citoyenneté

Depuis la réforme de 1997, en remplacement du « service national » universel, le « parcours de citoyenneté » a été instauré.

### ETAPE 1

Du collège au lycée, le parcours citoyen a pour double objectif de faire connaître aux élèves les valeurs de la République et de les amener à devenir des citoyens responsables et libres. Il s'agit d'une sensibilisation au devoir de défense qui fait partie de l'enseignement civique dispensé dans les cours d'histoire et géographie.

En outre, cet enseignement de défense est complété dans les cours d'éducation civique, juridique et sociale (ECJS) des classes de 1<sup>ère</sup> et de terminale.

En effet, la formation civique des élèves exige une réflexion sur la politique de défense, sur les conditions de la sécurité, et la diversification des menaces dans le monde d'aujourd'hui.

### ETAPE 2

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1999, le **recensement militaire ou citoyen est obligatoire et universel**. Il concerne garçons et filles de nationalité française âgés de 16 ans.

Le recensement permet ainsi à l'administration de la commune :

- ▶ de convoquer le jeune pour effectuer la **journée défense et citoyenneté (JDC)**,
- ▶ de l'inscrire d'office sur les **listes électorales** à ses 18 ans.

Les jeunes doivent se présenter à la mairie de leur domicile entre leurs 16 ans et les 3 mois qui suivent, munis du livret de famille des parents.

La Mairie délivre une attestation de recensement, document obligatoire pour pouvoir s'inscrire à tout concours ou examens placés sous le contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, conduite accompagnée, etc.).

À la suite du recensement, une convocation provenant du centre national de Caen est envoyée. Pour l'Orne, les sites d'accueil sont la gendarmerie mobile à Argentan, l'IUT de Damigny ou le Lycée Jean Monet à Mortagne au Perche.

En  
**2018**

**19 filles et 16 garçons  
recensés sur la commune**

Mairie de Sées  
Service Etat Civil –  
1<sup>er</sup> étage  
Tél. : 02 33 81 79 70  
tapez 1 puis 2

Centre du  
service national  
de Caen  
Tél. : 02 33 38 47 50

Les jeunes nés en novembre et décembre 2003 doivent se faire recenser avant le 31 décembre 2019, après leurs dates d'anniversaires à la Mairie, munis du livret de famille des parents.

### ETAPE 3

La Journée Défense & Citoyenneté permet d'informer les jeunes sur les droits et les devoirs en tant que citoyens ainsi que sur le fonctionnement des institutions. Sa vocation première est de favoriser la compréhension, par les jeunes citoyens, des enjeux de défense et de sécurité, mais également de les sensibiliser aux possibilités de volontariat et d'engagement qui leur sont proposées.

À l'issue de la journée, il est remis un certificat de participation à la JDC, obligatoire pour l'inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Pendant cette journée, ils suivront les enseignements suivants :

▶ les enjeux et objectifs généraux de la défense nationale et des différentes formes d'engagement (service civique, volontariat dans les armées, métiers civils et militaires de la défense etc).

▶ le civisme sur la base de la charte des droits et devoirs du citoyen.

▶ les premiers gestes de secourisme, don du sang etc.

▶ la sécurité routière.

Les jeunes passent également des tests d'évaluation des apprentissages fondamentaux de la langue française.







## Les Jurés d' Assise

La cour d'assises est une juridiction départementale qui juge les personnes majeures et mineures de plus de 16 ans accusées de crime, de tentatives et de complicités de crime (meurtre, viol, vol à main armée...). Elle peut aussi juger des délits en lien avec le crime (la non dénonciation de crime). Composée de magistrats professionnels et d'un jury constitué de citoyens tirés au sort, elle se réunit chaque fois que cela est nécessaire.

### Qui peut être juré d'assise ?

Toute personne de nationalité française, âgée entre 23 et 70 ans, maîtrisant la langue française (écrite et parlée).

Sont exclues d'office, ou sont considérées incompatibles ou dans l'incapacité, toutes personnes ayant été condamnées pour un crime ou un délit, les personnes sous tutelle ou sous curatelle, fonctionnaires de police et gendarmerie, députés, sénateurs, etc...

### Comment sont désignés les jurés d'assise ?

#### La liste préparatoire

Dans un premier temps, le maire procède à un tirage au sort publique à partir des listes électorales. Les personnes désignées sont ensuite prévenues par courrier postal et le maire transmet également la liste au tribunal de la Cour d'assises du département.

▷ La ville de Sées tire 9 noms au sort parmi les électeurs inscrits sur la liste électorale suivant arrêté préfectoral.

#### La liste annuelle

La commission départementale spéciale établit ensuite la liste annuelle des jurés après avoir exclu les personnes en situation d'incapacité ou d'incompatibilité. Une liste de jurés suppléants est également élaborée pour parer aux éventuels désistements.

### La désignation du jury

Pour chaque session, les présidents de la Cour ou leurs délégués tirent au sort 35 jurés et 10 jurés suppléants à partir de la liste annuelle. Le greffe envoie alors une convocation aux personnes désignées afin de leur notifier le lieu de la session, l'heure d'ouverture et sa durée approximative. L'absence d'un juré le jour de la convocation sans motif légitime est passible d'une amende de 3 750 €. Des dispenses peuvent être autorisées sur présentation d'un justificatif (médical, professionnel).

### La constitution du jury

À la première audience d'une affaire, le président appelle chaque juré et place leurs noms dans une urne. Cela lui permet d'effectuer un nouveau tirage au sort pour désigner 6 jurés et des suppléants ou 9 jurés, en cas de Cour d'Appel. L'avocat de l'accusé, les parties civiles ou l'avocat général peuvent alors décider de récuser les jurés désignés, ce qui signifie qu'ils ne feront pas partie du jury.

### La formation des jurés

Les jurés composant la liste de la session suivent, avant de siéger, une courte formation pendant laquelle le président de la cour d'assises, un avocat général et un avocat fournissent des explications sur le fonctionnement de la cour d'assises. De plus, la possibilité de visiter une prison est le plus souvent proposée.

### Le rôle des jurés ?

Les jurés non récusés siègent aux audiences et participent aux délibérations à l'issue desquelles ils votent à bulletin secret avec les autres jurés et les magistrats. Un premier vote porte sur la culpabilité de l'accusé et, s'il est déclaré coupable, un second vote est effectué sur la peine.

#### A savoir

Durant tout le procès, l'employeur ne peut refuser ou sanctionner son employé de son absence au travail. Les jurés ne percevront par leur salaire mais une indemnité compensatrice. Il est possible d'assister aux audiences et sans aucune formalité. Il faut savoir que certains procès se déroulent à huis clos.

## Elections

**Vous êtes nouvel arrivant sur la commune ?**

Inscrivez-vous auprès de votre Mairie avant le 7 février 2020.

**Vous n'êtes pas sûr d'être bien inscrit sur les listes électorales ?**

**Vous avez déménagé sur Sées et/ou vous ne vous rappelez plus dans quel bureau voter ?**

Contactez le service Elections au 02 33 81 79 70 tapez 1 puis 2.

## Camping municipal une saison remarquable !

### Un site web adaptif !



Camping le Clos Normand

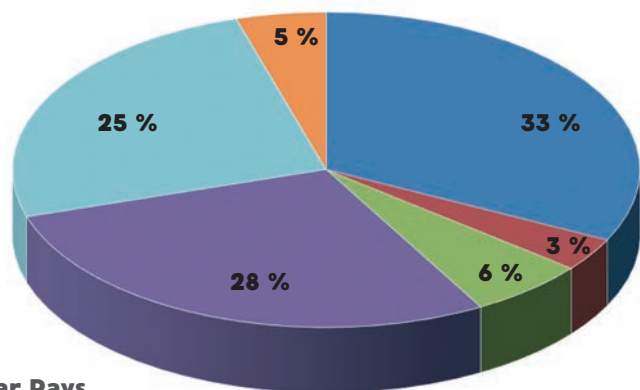
Sées

Orne (61)

Plus ergonomique et plus interactif pour l'utilisateur, le site internet du camping s'est refait une beauté ! Consulté depuis un smartphone, une tablette, un écran d'ordinateur ou un projecteur, le design du site est désormais prévu pour s'afficher correctement dans tous les cas de figure.

[www.camping-sees.fr](http://www.camping-sees.fr)

### Bilan de la fréquentation de la population pour la saison 2019



par Pays

France

Royaume-Uni

Allemagne

Pays-Bas

Belgique

Autres



L'aire de jeux a été modernisée.



### INTERVIEW AVEC VALÉRIE CARMÈS RÉFÉRENTE DU CAMPING MUNICIPAL

#### Quelles sont les motivations de nos vacanciers ?

La plupart viennent se mettre au vert ! Randonner en forêt d'Ecouves, profiter de la richesse et de la diversité de notre patrimoine. Certains viennent spécialement pour des festivités tels que les Dimanches au bord de l'Orne, et autres événements alentours.

Parmi les touristes étrangers, nombreux se sont rendus sur la Côte pour assister aux événements du 75<sup>e</sup> anniversaire du Débarquement et de la Bataille de Normandie et ont préféré se retirer dans des camping plus calmes et abordables.

#### Y a-t'il eu des changements notables par rapport aux autres années ?

Les fortes chaleurs ont, il est vrai, changé les habitudes des vacanciers. Il y a un mouvement de mobilité pour chercher la fraîcheur davantage vers le littoral voire d'immobilité pour certains, préférant rester à domicile. Une des raisons, probablement, qui explique une légère baisse de fréquentation au mois de juillet. Ce qui n'est néanmoins pas le cas au mois d'août où l'on retrouve un niveau stable de réservation par rapport aux années passées.

#### En deux mots, que reteniriez-vous de cette saison 2019 ?

Un environnement convivial digne d'un camping municipal et familial avec des rencontres cosmopolites ! Nous avons beaucoup échangé autour des grands événements de l'année : le 75<sup>e</sup> anniversaire du Débarquement et de la Bataille de Normandie, l'Armada, et la Coupe du Monde de football féminin où l'ambiance était très bon enfant entre touristes et parfois animés selon les matchs !

Chaque année, nous prenons plaisir à accompagner nos visiteurs en fonction de leurs envies et leur transmettre astuces et bons plans pour les inciter à revenir ! Notre challenge est également de prolonger plus longtemps leur séjour sur notre territoire. Il y a tant de découvertes à y faire...

# Nouvelles activités

## Flag Football



**Tous les samedis de 10h15 à 12h15**

**FILLES et GARÇONS à partir de 9 ans.**

au Complexe sportif > terrain de rugby

Le FLAG est la version sans contact du football américain !

Plus d'infos :  
normands.flag.sees@gmail.com  
Tél. : 06 50 87 28 51

## Espace numérique



**Tous les mardis de 14h à 17h et les jeudis de 9h à 12h**

Espace ouvert à tous pour surfer sur internet ou utiliser des applications bureautiques libres avec un accompagnement adapté.

Entrée gratuite. (Attention ! Ce n'est ni un lieu de dépannage, ni un cours informatique !)

Plus d'infos :  
espacenumerique@sees.fr  
Tél. : 02 33 81 79 70 puis tapez 7

## Yoga



**Tous les lundis de 18h à 19h et de 19h15 à 20h15**

Salle de danse au centre polyvalent de Sées

Plus d'infos :  
Amicale Laïque de Sées  
Aurélie Bonneau  
www.yoga-aurelie.webnode.fr  
Tél. : 06 42 20 53 88  
yoga.aurelie@gmail.com

## Petite enfance

## Le RAM c'est quoi ?

Le Relais Assistants Maternels (R.A.M.) est un lieu d'écoute, d'information et d'animation. Il a pour objectif d'aider les parents, les assistants maternels et les gardes d'enfants à domicile à se rencontrer, se connaître, dans le souci permanent d'améliorer la qualité de l'accueil des enfants au domicile. Ce service gratuit porté par la Communauté de Communes est ouvert aux familles et aux assis-



Maïwenn Jugé, animatrice au RAM, arrivée fin juillet, vous accompagne dans la recherche d'un mode de garde, tant au niveau administratif (explication du contrat de travail, calcul du salaire,...) qu'au niveau juridique (conditions de travail, convention collective,...)

Elle organise également des ateliers de sensibilisation, d'échange et de professionnalisation sur l'ensemble du territoire intercommunal.

### Contact :

Tél. : 06 79 74 14 30 / Email : ram-sdlo@orange.fr  
Permanence à la CdC - 2 rue de Loutreuil à Sées.



**Nous recensons vos attentes !**

**Des questionnaires sont disponibles au RAM, Centre social et Centre de loisirs de Sées et sur les sites internet [www.cdc-sourcesdelorne.fr](http://www.cdc-sourcesdelorne.fr) / [www.ville-sees.fr](http://www.ville-sees.fr)**

## Santé

Le Centre de Santé Infirmier Miséricorde Sées-Le Merlerault se mobilise pour vous informer sur la vaccination. Les vaccins ont permis d'éradiquer de nombreuses maladies en France et dans le monde. Pas d'âge requis, ni de limite d'âge pour se protéger. En injectant un microbe tué ou atténué, le système immunitaire garde la mémoire des anticorps fabriqués et saura mieux combattre les microbes lors d'une nouvelle attaque et ainsi empêcher la survenue de la maladie.



**Exposition de sensibilisation sur la vaccination jusqu'au 13 décembre 2019, du lundi au jeudi de 8h à 17h 10, rue Auguste Loutreuil à Sées**  
**Les professionnels du centre de santé infirmier seront à votre écoute pour répondre à vos questions.**



## On a besoin de vous !

### Permanences en mairie

**AMÉLIORATION DE L'HABITAT**  
tous les 2<sup>e</sup> jeudis de chaque mois  
dans les locaux de la CdC mardi  
après-midi et le jeudi matin

**MISSION LOCALE**  
sur RDV, le mardi après-midi et le  
jeudi matin

**ADMR**  
le jeudi de 14h à 18h

**CONCILIATEUR DE JUSTICE** sur  
RDV le 1<sup>er</sup> mercredi de chaque mois  
de 13h30 à 16h30 au 06 02 63 61 37

**MOUVEMENT ADDICTIONS  
ALCOOL VIE LIBRE**  
sur RDV - M. Blaise : 06 60 21 04 32

**BANQUE ALIMENTAIRE** : tous les  
jeudis, de 13h30 à 16h  
5, Rue du Vivier

### Pharmacies de garde

#### NOVEMBRE

9-10 : Leliépault (Sées)  
02 33 34 54 11

11 : Granzotto (Le Merlerault)  
02 33 35 42 86

16-17 : Khin (Courtoimer)  
02 33 28 40 55

23-24 : Potdevin (Nonant le P.)  
02 33 39 94 10

30-1<sup>er</sup> : Thieulin (Mortrée)  
02 33 35 30 93

#### DÉCEMBRE

7-8 : Gourio (Sées)  
02 33 27 80 59

14-15 : Gloria (Moulins-la-M.)  
02 33 34 54 11

21-22 : Morruzzi (Ste Gauburge)  
02 33 34 04 18

25 : Leliépault (Sées)  
02 33 34 54 11

28-29 : Vast (Gacé)  
02 33 35 52 16

RésoGardes : service audiotel accessible  
24H/24H au 32 37 (0,35 € TTC / min) ou  
sur [www.3237.fr](http://www.3237.fr)

## On a besoin de vous !

L'ASP Orne, Association de Soins Palliatifs, recherche des bénévoles pour - accompagner des personnes atteintes d'une maladie grave, évolutive ou terminale sur les Etablissements de santé du territoire et notamment le Centre Hospitalier de Sées.

Deux formations sont proposées dans les locaux de l'ASP Orne situé au Centre Hospitalier Intercommunal Alençon-Mamers :

### Sensibilisation aux Soins Palliatifs ouverte à tout public

- > Présentation de l'ASP Orne
- > Définition des soins palliatifs et de l'accompagnement
- > Enjeu des soins palliatifs
- > Présentation des personnes bénéficiaires
- > Définition, mission et obligation du bénévolat d'accompagnement

Jeudi 7 et le vendredi 8 novembre  
de 9h à 17h

### Une formation initiale pour toute personne souhaitant s'engager en tant que bénévole et ayant suivi la formation sensibilisation

- > Présentation des différents lieux d'intervention
- > Relation d'accompagnement avec les personnes malades
- > Relation d'accompagnement avec les personnes en situation de deuil
- > Relation d'accompagnement avec les familles
- > Suivi des accompagnants bénévoles
- > Les outils de l'accompagnement
- > La rencontre avec les accompagnants bénévoles

Jeudi 5 et vendredi 6 décembre  
de 9h à 17h



Infos : ASP Orne - 25, rue de Fresnay  
61014 ALENCON Cedex  
Tél : 02.33.32.31.88  
[asp@ch-alencon.fr](mailto:asp@ch-alencon.fr)

## Etat-civil

### Naissances

12/08 : Illona Querteux.  
23/08 : Myah Pinto.  
28/08 : Éthan Ardilly Tardif.  
29/08 : Marie Martel.  
06/09 : Ambre Pinto.  
06/09 : Keymron Delage.  
09/09 : Xavier Judalet.  
21/09 : Louison Dudragne.

### Mariages

31/08 : Florine Bordeaux et François Robin.  
07/09 : Tiphaine Potier et Manuel Thieulin.

### Décès

30/07 : Pierre Motas, 85 ans.  
09/08 : Marie Petit née Ruau, 94 ans.  
12/08 : Daniel Gripon, 80 ans.  
13/08 : Robert Renouf, 90 ans.  
15/08 : Gilbert Duval, 97 ans.  
17/08 : Cécile Goupil née Taupin, 91 ans.  
18/08 : Alain Castets, 70 ans.  
18/08 : Gustave Hélié, 91 ans.

19/08 : Jeannine Dagoneau née Neveu, 85 ans.  
22/08 : Albert Maitre, 94 ans.  
24/08 : Alain Bouilly, 61 ans.  
24/08 : Marie-Claire Inisan, 80 ans.  
26/08 : Camille Landemaine, 97 ans.  
29/08 : Auguste Goupil, 97 ans.  
31/08 : Geneviève Cavecin née Chemin, 92 ans.  
31/08 : Sœur Jeanne Durand, 95 ans.  
02/09 : André Chevallier, 91 ans.  
11/09 : Raymonde Aucher née Lepenant, 85 ans.  
15/09 : Janine Zawicja, 89 ans.  
17/09 : Jacky Fiévet, 66 ans.  
17/09 : Colette Doré née Delille, 78 ans.  
19/09 : Claude Rigault, 80 ans.  
19/09 : Jean Brioché, 92 ans.  
19/09 : Georgette Beckaert née Méano, 95 ans.  
20/09 : Janine Ledoyen née Jacquetton, 91 ans.  
22/09 : Claude Gentil, 69 ans.  
05/10 : Paulette Piel née Desvages, 88 ans.

### ◆ Tribune de l'opposition

#### Gymnase de Sées, une corvée ?

⚡ Qui a eu cette idée folle... Point n'est besoin de remonter à Charlemagne pour déplorer un décalage entre imaginaire et réalité dans la majorité sagiennaise. Manque de lucidité ? Manque de reconnaissance ? Manque de références ? Et pourquoi tant de précipitation ?...

Donner à la salle de sport entièrement rénovée, le nom d'un quasi illustre inconnu des Sagiens, il fallait vraiment y penser. Lucas Corvée, puisque c'est de lui dont il s'agit, n'a, malgré toutes ses qualités, aucun lien avec notre cité épiscopale.

S'il est avéré que le champion de badminton a surtout fourbi ses armes sur les planchers alençonnais, il n'a fréquenté notre gymnase local qu'à l'occasion de matchs opposant l'équipe alençonnaise à celle de Sées !

Puis, loin de l'atmosphère ornaise, il s'en est allé vers d'autres cieux en région parisienne...

Alors, pourquoi ? Une attirance indéfectible de la majorité pour le volant, due à la proximité du circuit d'Essay ? La fascination du filet ? Ou peut-être le sentiment d'être redevable vis-à-vis des instances départementales et régionales, partenaires financières du projet, au mépris d'une volonté d'honorer les sagiens à qui le gymnase est quand même d'abord destiné...

Ce n'est pas très sérieux, et puisque vous demandez aux Sagiens des noms ? Il en est de connus de tous ! Bernard Chédeville, véritable cheville ouvrière efficace du sport local pendant tant d'années ? Guy Chêne, professeur de sport, promoteur du badminton dans le département et à qui revient l'initiative de la création de la classe sport étude « badminton » du collège N.J. Conté. Il a travaillé dans notre gymnase pendant toute sa carrière ! Et saviez-vous que Françoise Comte, Sagiennaise « remarquable », était très impliquée dans le handball local dans sa jeunesse ? Une occasion de lui rendre hommage ?

Reprenez-vous, faites preuve d'audace ! Nous avons tous le droit à l'erreur. Et comme l'a dit notre maire lors de la dernière séance de Conseil municipal : « il est encore temps de changer » ?



**Les élus de la liste**

« **Construisons un autre avenir** »

### ◆ Tribune de la majorité

#### Le 21 Septembre, le Gymnase rénové a été officiellement inauguré

⚡ Dans leur discours, tous les intervenants ont salué l'excellent travail réalisé par le Cabinet J.S.A., et les différentes entreprises qui ont réussi à respecter les délais qui leur étaient imposés.

Mis en service à la rentrée, cet équipement rénové est unanimement apprécié des différents utilisateurs (scolaires et associations sportives).

Cette rénovation était attendue depuis plusieurs années ; nous l'avons fait, et nous en sommes particulièrement fiers.

Il restait à officialiser la nouvelle dénomination de ce nouveau complexe sportif, en présence de Lucas Corvée, sportif de haut niveau, vice-champion de France et membre de l'équipe de France de Badminton.

Cela ne devait être qu'une simple formalité, le Conseil Municipal du 4 Juillet ayant adopté cette proposition à une large majorité.

C'était sans compter sur cette incroyable polémique orchestrée par nos opposants au Conseil Municipal, et largement relayée par la presse (Orne Hebdo) ; les noms figurant dans les journaux n'ont d'ailleurs jamais été cités lors de la consultation de la population, pourquoi ???

Nous pouvons comprendre que cette proposition ne fasse pas l'unanimité (comment pourrait-il en être autrement dans une démocratie), mais pourquoi autant d'acharnement et de haine pour la dénomination d'un complexe sportif !!!!

A quelques mois des élections municipales, cela est pour le moins troublant.....

Lucas Corvée s'est retrouvé malgré lui au cœur de cette polémique ; cela l'a beaucoup affecté (mais aussi sa famille et ses amis), et d'un commun accord avec la Municipalité, il a été décidé, à notre grand regret et avec beaucoup de tristesse de renoncer à ce projet.

Nous tenons à témoigner toute notre reconnaissance et notre soutien à Lucas Corvée et à sa famille qui se sentent salis et déshonorés par cette affaire.

Et nous lui souhaitons bonne chance dans la poursuite de sa carrière, et pourquoi pas une sélection pour les prochains Jeux Olympiques de Tokyo en 2020.



**Les élus de la majorité**

# Agenda

NOVEMBRE

**Samedi 2 à 15h**

**Concert Astian Bès et son complice** à partir de 15h  
Entrée gratuite et pour tous public  
Auditorium > Espace Culturel des Halles

**Dimanche 3 à 10h**

**Ciné p'tit dej avec « loups tendres et loufoques »**  
Cinéma Le Rex

**du 4 novembre au 14 décembre**

**Exposition "La voix des cendres"**  
Photographies **Bénédict Savary**  
Hôtel de ville

**Mardi 5 à 14h**

**Thé Dansant\*** avec l'orchestre **Nicolas Devoir**  
Centre polyvalent

**Jeudi 7 à 10h**

**Les p'tits Rex avec « le petit monde de Léo »**  
Cinéma Le Rex

**Samedi 9 à 13h30**

**Concours de cartes belote coïncée**  
Club de l'Amitié  
Centre polyvalent

**Lundi 11 à 11h**

**Commémoration du 11 novembre 1918**  
Messe du Souvenir à la Cathédrale, accompagné par l'Harmonie Municipale  
Rassemblement des autorités civiles, militaires et religieuses, suivi du défilé

**Jeudi 14 à 19h**

**Club lecture**  
Médiathèque

**Vendredi 15 de 8h30 à 13h**

**Don du Sang**  
Foyer municipal

**Samedi 16 à 10h**

**Les Classiques de Muriel - Pierre de Ronsard**  
Médiathèque

**à 21h**

**Soirée Cabaret**  
Centre polyvalent

**Mardi 19 à 20h**

**Conférence du RAM La Communication bienveillante envers les enfants**  
Foyer municipal

**Jeudi 21 à 10h**

**Séance Bébés lecteurs**  
Médiathèque

**Vendredi 22 à 14h**

**Entraînement à la dictée\***  
Salle du Club de l'Amitié  
Cour Mazeline

**à 20h30**

**Concert « Diables Sorciers et Démons »** avec l'Ecole de Musique et l'Alliance Musicale  
Centre polyvalent

**Mardi 26 à 14h**

**Concours de cartes au profit du Téléthon\***  
Salle du Club de l'Amitié  
Cour Mazeline

**Mercredi 27 à 14h30**

**Ciné filou goûter avec « Zébulon le dragon »**  
Cinéma Le Rex

**Vendredi 29 à 14h**

**Ciné aînés**  
Cinéma Le Rex

**Samedi 30 à 14h**

**Marche au profit du Téléthon** voir infos ci-contre ▶

**Concert** **SAMEDI 23 NOVEMBRE À 20H30**  
Entrée libre **AU CENTRE POLYVALENT DE SÈES**  
avec l'école municipale de musique et l'Alliance Musicale

**Téléthon 2019 à Sées**

- 26 novembre > 14h**  
**Concours de cartes**  
---  
Foyer municipal
- 6 décembre > 19h**  
**Démonstrations sportives en musique avec les associations et clubs sagiens**  
---  
Gymnase  
Restauration au profit du Téléthon
- 30 novembre > 14h**  
**Marche**  
---  
Rdv Ancien collège  
tarif : 5 €  
goûter compris  
organisée par « Générations mouvement »
- 10 décembre > 14h**  
**Thé dansant**  
---  
Centre Polyvalent

**JOURNÉE GAMING À LA MÉDIATHÈQUE**  
Pour la journée Mondiale du Jeu Vidéo

**SAMEDI 23 NOVEMBRE À PARTIR DE 10 HEURES**

Venez tester la nouvelle console : un casque de Réalité Virtuelle

Séance de 20 minutes par personne à partir de 7 ans

**Journée Gaming**  
**Samedi 23 de 10h à 18h**  
Présentation de la nouvelle console avec casque de réalité virtuelle  
Médiathèque (sur inscription)

Sur inscription

\*organisé par Générations Mouvements

**Jusqu'au 13 décembre**  
**Exposition « Sensibilisation sur la vaccination »**  
 Centre de Santé Infirmier Miséricorde - 10, rue Auguste Loutreuil

**Dimanche 1<sup>er</sup> à 10h**  
**Ciné p'tit dej avec « Zébulon le dragon »** - Cinéma Le Rex

**Lundi 2 à 20h30**  
**Festival Migrant'scène**  
 Projection « Cœur de pierre » suivie d'une rencontre animée par Dominique Chappée de La Cimade d'Alençon avec Claire Billet et/ou Olivier Jobard, co-réalisateurs - cinéma

**Vendredi 6 à 18h30**  
**Sainte-Barbe départementale**  
 Place de la Cathédrale

**à 19h**  
**Soirée au profit du Téléthon**  
 Démonstrations sportives  
 Complexe sportif

**Samedi 7 à 13h30**  
**Concours de cartes belote coïncchée**  
 Club de l'Amitié  
 Centre polyvalent

**Dimanche 8 à 14h30**  
**Projection spéciale « HIP-HOP Mayotte »**  
 organisée par Djasma,

étudiante au Lycée agricole  
 Cinéma Le Rex

**Mardi 10 à 14h**  
**Thé Dansant\* avec l'orchestre Didier Gilbert**  
 Centre polyvalent

**Mercredi 11**  
**Atelier de création de carte de Noël**  
 à partir de 7 ans  
 Médiathèque

**Jeudi 12 à 19h**  
**Club lecture**  
 Médiathèque

**Vendredi 13 de 15h à 21h**  
**Marché de Noël**  
 Espace Culturel des Halles

**Samedi 14 de 8h à 12h**  
**Foire aux dindes et produits régionaux**  
 Place de la 2<sup>ème</sup> DB

**à 10h**  
**Les Classiques de Muriel Pierre Loti**  
 Médiathèque

**De 10h à 18h**  
**Marché de Noël**  
 Espace Culturel des Halles

**à 11h30**  
**Dinde au Pot**  
 Foyer municipal

**à 14h30**  
**Marche des 5 km**

**à 15h**  
**Course des**

**10 km et marche et course**  
**5 km**

**Dimanche 15 de 10h à 17h**  
**Bourse aux jouets** Espace Culturel des Halles

**Mercredi 18**  
**Atelier de fabrication de boule de Noël** à partir de 7 ans - Médiathèque

**Jeudi 19 à 10h**  
**Séance Bébés lecteurs**  
 Médiathèque

**Vendredi 20 à 14h**  
**Entraînement à la dictée\***  
 Salle du Club de l'Amitié

**Dimanche 22 à 15h30** ▶  
**Spectacle de Noël**



**Spectacle de Noël participatif, familial et intergénérationnel**

## La jeunesse du père Noël

*Histoire : Avant d'être un vieil homme à la barbe blanche, le père Noël a été enfant. Oui, oui... Comme vous, comme nous. Un enfant avec un rêve. Celui de faire le tour du monde pour rendre heureux tous les enfants de la terre. Simplement, à l'époque, il vit dans une famille pauvre où les loisirs et les voyages sont un luxe. Mais grâce aux lutins et à l'aide de ses parents et grands-parents, le jeune père Noël va pouvoir réaliser son rêve un peu fou.*  
 Centre polyvalent - de 3 à 77 ans



## La voix des cendres

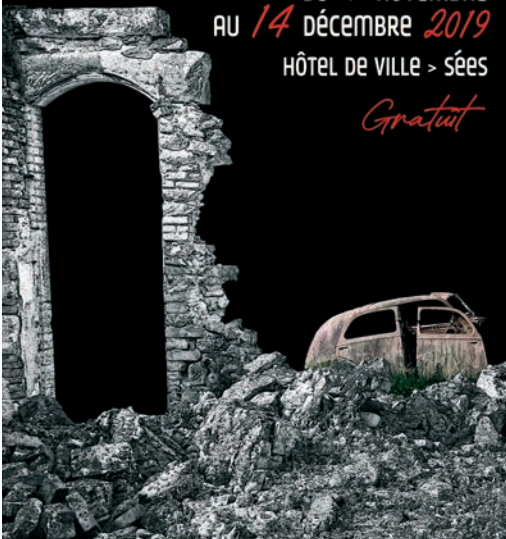
Cette exposition est la vision personnelle de l'auteur sur le martyre d'Oradour-sur-Glane. Seul témoignage de la vie passée : les objets familiers mis en évidence par la couleur.

La couleur, fil conducteur de ces photographies, souligne l'ampleur de cette tragédie sans trahir l'émotion et le respect qui s'impose à nous.

Bénédict Savary

DU 4 NOVEMBRE  
 AU 14 DÉCEMBRE 2019  
 HÔTEL DE VILLE > Sées

Gratuit



**Attention**  
**Le Marché de Noël change de place et aura lieu à l'Espace Culturel des Halles**  
**Place des Halles**  
**les 13 et 14 décembre**

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 29 novembre en Mairie

## VAMOS AL CINÉ!

Tous les films sont présentés en version originale sous-titrée.  
 Tous les films seront précédés d'un court-métrage.  
 Pass Vamos : 14 € pour 4 séances (ou Tarif habituel du ciné.)  
 Sangria, Tapas et ambiance musicale pour la soirée de clôture.

**Jeudi 28**

à 20h30 : **SERGIO ET SERGEI** de Ernesto Daranas - **Comédie**

**Vendredi 29**

à 18h : **VIAJE** de Celia Rico Clavellino  
**Drame**

à 20h30 : **EL REINO** de Rodrigo Sorogoyen  
**Policier**

**Samedi 30**

à 14h30 : **BLACK IS BELTZA** de Fermin Muguruza - **Animation**

à 17h : **RETOUR DE FLAMME** De Juan Vera  
**Comédie, romance**

à 20h30 : **YULI** de Iciar Bollaín - **Biopic**

# SOIRÉE CABARET

centre polyvalent de Sées

16  
NOV.  
2019  
21h00  
tarif unique  
20 €

conception : service communication - ville de Sées



Présentée par Dominic Rousseau  
avec Marianne Sergent humoriste  
Vénédig ventriloque  
Mr Z illusionniste  
Swing Girls and Boy revue

Réservations en Mairie > Infos : 02 33 81 79 70 - mairie@ses.fr

Sées